

GALEZOT (*Antoine-Achille*), Inspecteur général au ministère des Finances (Saint-Josse, 7.10.1835 — Bruxelles, 16.12.1886).

Galezot entra au service de l'État le 7 novembre 1853. Il était alors aspirant surnuméraire à l'Administration du Trésor public et c'est dans ce cadre qu'il fit toute sa carrière, montant d'échelon en échelon toute la hiérarchie jusqu'à être nommé inspecteur général le 31 août 1885.

C'était un fonctionnaire éminent et un travailleur infatigable. Ceci indépendamment de qualités d'ordre personnel qui lui conquéraient toutes les sympathies. Il n'est donc pas étonnant que le roi Léopold II, spécialisé dans l'art de découvrir les talents, voulut à l'heure requise, faire appel à Galezot pour remplir les fonctions de trésorier du comité de l'Association internationale africaine. C'est au même titre qu'il coopéra avec le comité d'études du Haut-Congo. Il conserva ici et là ses fonctions jusqu'à la création du département des finances de l'É. I. C., y rendant des services d'autant plus précieux qu'il parlait quatre langues : français, flamand, anglais et allemand. Galezot était chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de Léopold d'Autriche.

4 septembre 1953.
M.-L. Comeliau.

L. Franck, *Le Congo belge*, t. II, pp. 139-141. — *Le Mouvement géographique*, 1886, p. 108b. — A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rozz, Bruxelles, 1894, p. 611.